



Le journal de
l'Université du Québec
à Montréal

L'UQAM

Yokoo Tadanori au Centre de design

Un affichiste de génie

Marie-Claude Bourdon

On le considère depuis les années 60 comme le maître du *pop art* japonais. Avec Ikko Tanaka, Yokoo Tadanori est reconnu internationalement comme l'un des deux plus grands affichistes japonais. Mais alors que le premier est apprécié pour son graphisme épuré, s'inscrivant dans la tradition de l'esthétique japonaise classique, Yokoo Tadanori se distingue par l'aspect baroque et excessif de ses créations. «Il pioche joyeusement dans tous les styles et toutes les tendances», dit Marc Choko, directeur du Centre de design.

La mise en espace très sobre de Georges Labrecque, chargé de projets d'expositions au Centre, leur donne toute la place. Grâce au soutien de la Japan Foundation de Toronto, qui a prêté sa collection, le Centre présente jusqu'au 13 avril prochain l'exposition *Yokoo Tadanori, affichiste*. Plus de 70 affiches d'expositions, de théâtre, de cinéma et de promotion de divers lieux

et événements forment un ensemble extrêmement riche et coloré. De l'art psychédélique en passant par la bande dessinée, le surréalisme et la gravure traditionnelle japonaise, elles traduisent la multiplicité des sources d'inspiration du créateur.

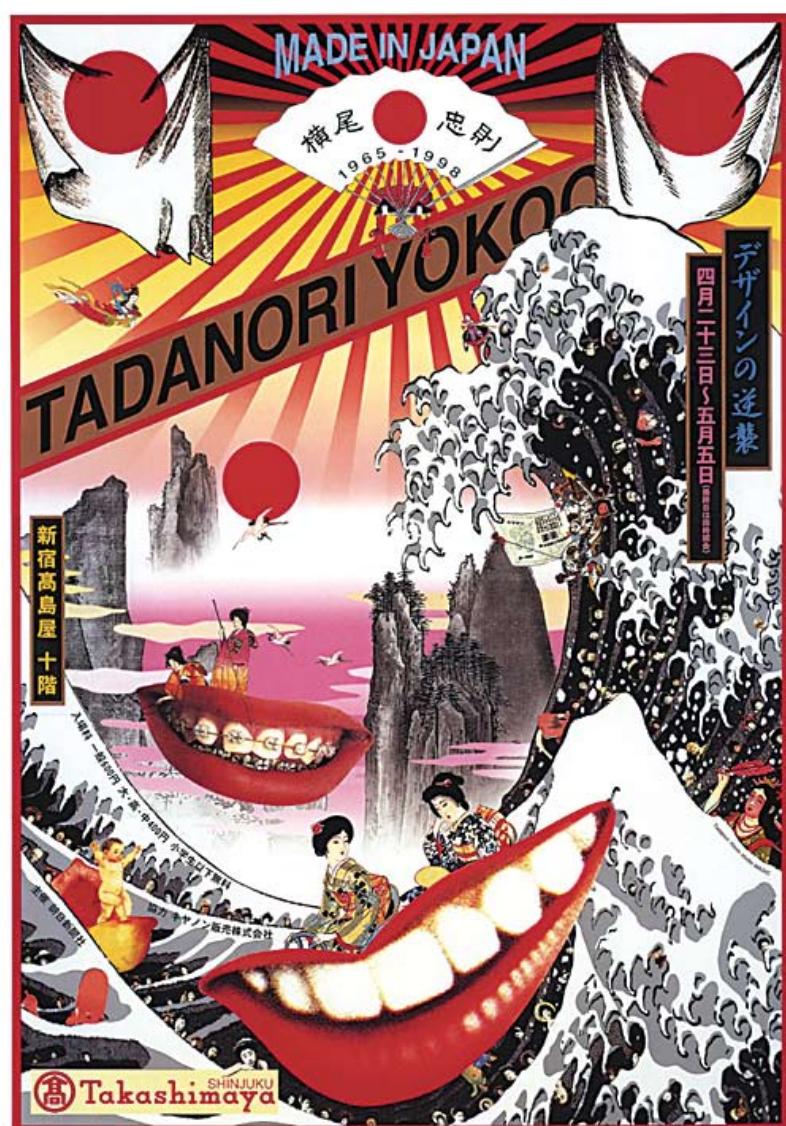
Cinq affiches anciennes

Alors que la majeure partie de l'exposition est consacrée à la production récente du designer, soit des années 90 à nos jours, ce sont cinq affiches anciennes, appartenant à la collection du Centre, qui accueillent le visiteur. «Ces pièces qui datent des années 60 et 70 sont non seulement très connues, mais elles sont essentielles, car elles situent le style unique de Yokoo Tadanori sur la scène internationale», explique Marc Choko.

Dès cette époque, le créateur rebelle est remarqué, au point que le Musée d'art moderne de New York lui consacre une exposition solo en 1972. Même s'il fait carrière au Japon,

l'affichiste voit ses œuvres présentées dans les plus importants musées et les biennales les plus prestigieuses à travers le monde. Dans les années 80, Yokoo Tadanori se consacre à la peinture et son style intègre des influences de Chagall, Soutine et Picasso qui vont se retrouver dans sa production graphique à partir des années 90.

nippon sera le dernier événement d'envergure à se tenir au Centre de design de l'UQAM sous la gouverne de Marc Choko. En effet, le professeur cède la barre en juin à sa collègue Angela Grauerholz après neuf ans, soit trois mandats, un record dans les annales du Centre. Des années bien remplies: 115 expositions ont été présentées, dont de l'École de design de faire leurs premières armes sur la scène professionnelle. Il a aussi supervisé la publication de nombreux catalogues et du livre souvenir publié à l'occasion du 25^e anniversaire du Centre, en 2006. Ce boulimique de travail a également multiplié les partenariats, que ce soit avec la Ville de Montréal pour le projet



*«Il a vraiment une signature.
On voit une affiche de Yokoo Tadanori,
et on sait que c'est de lui»*

«Réunir autant d'éléments disparates dans une affiche, ça peut facilement mener à un certain désordre dans la composition, observe le professeur de design. Mais le génie de Tadanori, c'est justement d'intégrer tout cela, autant la photo, la typo, le dessin par ordinateur que la peinture ou le collage. Et cela fonctionne. Il a vraiment une signature. On voit une affiche de Yokoo Tadanori, et on sait que c'est de lui.»

Marc Choko cède la barre

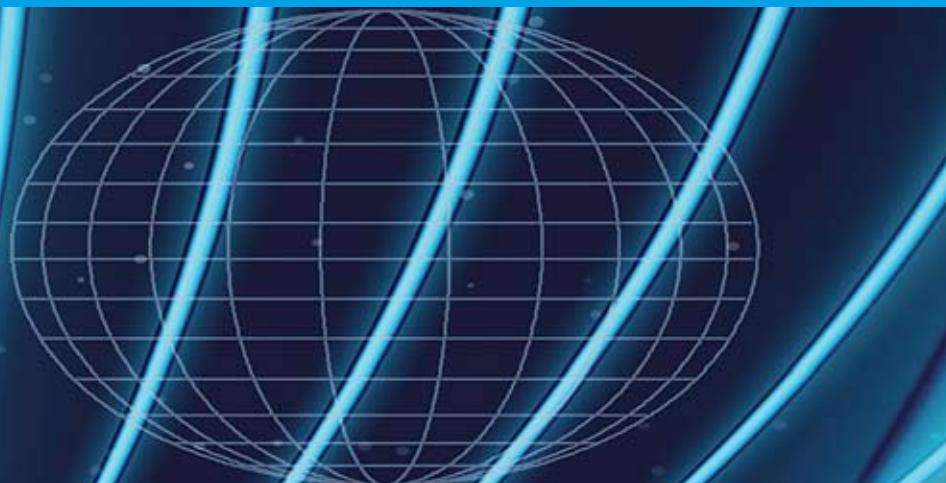
Cette exposition consacrée à l'affichiste

plusieurs ont voyagé sur la scène internationale et locale. «Nos expositions ont été vues en France, en Belgique, en Chine, en Argentine, en Israël, aux États-Unis, mais aussi dans plusieurs maisons de la culture montréalaises, ce qui a permis à des gens qui ne fréquentent pas le Centre de voir du design», précise le professeur.

En tant que directeur du Centre de design, Marc Choko a fait renaître la tradition de commander une affiche et un carton pour chaque exposition, ce qui a permis à plusieurs finissants

Exposer dans l'île, le Festival Montréal en lumière pour la Nuit blanche, le Musée national des beaux-arts du Québec, la Biennale de Saint-Étienne, en France, haut lieu du design d'avant-garde, ou l'organisme flamand Design Vlaanderen, qui a permis de donner une visibilité internationale à l'exposition *Québec en design*.

«C'était mon but, en arrivant au Centre, de mieux faire connaître et reconnaître le design québécois», affirme son directeur. Mission accomplie. •



Le fossé se creuse entre les riches et les pauvres

Aux États-Unis, les universités très riches de la *Ivy League*, telles Princeton, Harvard ou Yale, ont amassé des fonds de dotation immenses (15,8 milliards \$, 34,9 milliards \$ et 22,5 milliards \$, respectivement) tandis que quelque 400 des 4 500 universités et collèges américains ont moins de 100 millions \$, et la très grande majorité, moins de 10 millions \$ d'amassés en fonds de dotation, leur permettant d'offrir des bourses à leurs étudiants ou de subventionner des projets de recherche.

Le comité du Sénat américain qui supervise les politiques fiscales a demandé récemment aux 136 établissements universitaires les plus riches de fournir des données financières, remontant dix ans en arrière, sur les droits de scolarité chargés à leurs étudiants et les déboursés faits à partir de leurs fonds de dotation. Certains sénateurs se plaignent en effet que les universités les plus riches théaurisent aux dépens de l'État, car les sommes recueillies auprès des donateurs sont autant de milliards qui échappent au trésor public, donc non convertis en subventions pour les universités d'état. Beaucoup d'universités privées n'utilisent pas 5 % de leurs fonds de dotation annuellement, haussent régulièrement leurs droits de scolarité et contingentent leurs admissions.

Princeton, profitant de la manne des 10 dernières années, a décidé d'accepter davantage d'étudiants, accueillant maintenant quelque 7 200 inscrits pour un corps professoral de 850 professeurs à plein temps. Par ailleurs, Berkeley qui est une université publique, accepte 34 000 étudiants. Avec un fonds de dotation de 3 milliards \$, Berkeley a dépensé 113 millions \$ l'an dernier pour améliorer le salaire de ses professeurs et offrir de l'aide financière aux étudiants. Berkeley espère recueillir 800 millions \$ pour le distribuer en bourses, la moitié de cette somme, de donateurs privés et l'autre moitié de l'État, espère-t-elle.

Les étudiants chinois s'expatrient par centaines de milliers

Selon une étude australienne, plus de 350 000 étudiants fréquentent cette année des universités étrangères et ce chiffre pourrait atteindre 645 000 dans 20 ans. L'Inde suit avec 130 000 étudiants poursuivant des études hors du pays cette année et ils pourraient être 300 000 dans 20 ans, la Corée devrait prendre la 3^e place avec 127 000 étudiants en 2025, le Maroc la 4^e place avec 106 000 et la Turquie la 5^e place avec 104 000.

En 2004, 2,5 millions d'étudiants de troisième cycle de par le monde étudiaient à l'étranger, une augmentation de 43 % par rapport à cinq ans auparavant. La raison principale pour laquelle les étudiants s'expatrient est le manque de places disponibles dans les universités de leur pays.

La Chine construit sans relâche pour offrir 2,5 millions de places additionnelles par année au troisième cycle, un effort gigantesque qui n'arrive pas à combler la demande. La strate des 15-19 ans en Chine, de 117 millions en 2005, doit chuter à 85 millions en 2020, tandis que cette strate d'âge en Inde connaîtra, au contraire, une expansion de 114 à 127 millions.

Des données de l'OCDE montrent que les États-Unis continuent d'attirer deux fois plus d'étudiants étrangers que leur plus proche rival, le Royaume-Uni qui accapare 12 % des parts de marché.

http://www.idp.com/research/images/GSM_Brochure_Oct07.pdf

Manifestations étudiantes en Allemagne

Les étudiants allemands rouspètent contre l'introduction de droits de scolarité de 500 € (800 \$ CAN) par semestre dans sept des 16 länder (états fédéraux) du pays. Aucune réglementation n'uniformise ces droits d'un état à l'autre, dont certaines catégories d'étudiants peuvent toutefois être exemptées, par exemple les étudiants handicapés ou les étudiants ayant de jeunes enfants. Deux länder ne font payer que les étudiants dits «à long terme» qui dépassent les 9 à 12 semestres réglementaires pour obtenir le diplôme de premier cycle (les études sont de 5 à 6 ans en Allemagne, incorporant les niveaux collégial et universitaire). Ceux-ci peuvent payer jusqu'à 900 € par session, selon l'allongement de leurs études. Les étudiants des 2^e et 3^e cycles, dans certains états, ont à défrayer 1 500 € par session en droits de scolarité.

Ceux qui ont des frais généraux obligatoires à payer ont accès à des prêts à faible intérêt qu'ils doivent remettre deux ans après l'obtention de leur diplôme, lorsqu'ils gagnent un revenu stable. Mais les étudiants «à long terme» doivent payer à chaque semestre et n'ont pas droit à ces prêts.

L'état du Baden-Wurtemberg, pionnier de l'introduction des droits de scolarité en 2006, précise que 500 € est très peu en comparaison des 8 500 € (13 600 \$ CAN) que paient les contribuables pour chaque étudiant universitaire. De plus, depuis l'introduction de ces mesures, les abandon et les étudiants «à long terme» sont moins nombreux, les étudiants semblent plus motivés, montrent plus d'engagement et sont plus conscients de la valeur que représente l'éducation.

Les sommes perçues par les universités servent à regarnir les rayons des bibliothèques, sont appliquées aux services aux étudiants ou défraient les salaires des surnuméraires. Les universités sont entièrement libres de dépenser ces sommes comme bon leur semble, mais doivent rendre des comptes au gouvernement qui, par ailleurs, n'a aucunement diminué les subventions qu'il leur octroie.

Jacques Lévesque, chercheur invité au WWICS de Washington

Le professeur Jacques Lévesque du Département de science politique a été invité à travailler au prestigieux Woodrow Wilson International Center for Scholars de Washington, à titre de «Public Policy Fellow».

Au cours de son séjour de trois mois dans la capitale américaine, il travaillera à un programme de recherche, subventionné par le CRSH, centré sur la Russie et le monde musulman. Plus spécifiquement, M. Lévesque analysera les problématiques résultant des deux conflits récents entre la Russie et la Tchétchénie et de l'attaque du 11 septembre 2001.

Les professeurs invités par le Woodrow Wilson International Center for Scholars dans le cadre du programme «Public Policy» sont tous d'émérites spécialistes de leur domaine. Le centre a été créé en 1968 par une loi du Congrès américain à la mémoire de Woodrow Wilson (1856-1924), seul

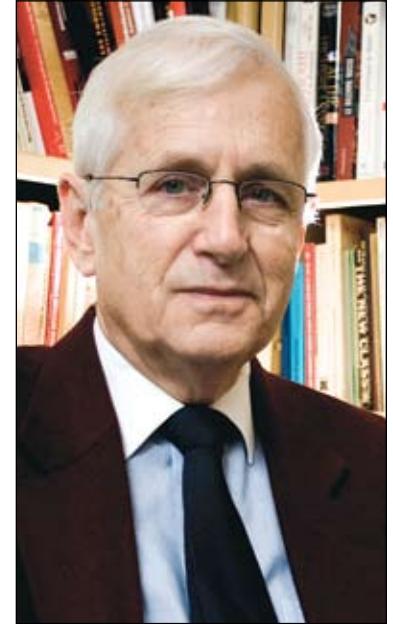


Photo: François L. Delagrange

président américain détenteur d'un Ph.D., ancien professeur de science politique et président de l'Université Princeton à qui fut décerné le Prix Nobel de la paix en 1919.

Cap sur le Nord

La Faculté des sciences sera l'hôte le 11 avril prochain du colloque *Études nordiques-polaires*, organisé par l'Institut des sciences de l'environnement, l'Observatoire du Globe de Montréal et le Comité des études nordiques de l'UQAM.

Alors que l'Année polaire internationale est dans sa dernière phase, les chercheurs et les étudiants de l'UQAM, impliqués dans des recherches sur les régions nordiques, présenteront les résultats de leurs travaux devant la communauté universitaire. Ce colloque

multidisciplinaire, dont l'entrée est gratuite, vise également à susciter l'intérêt des étudiants pour le Programme de formation scientifique dans le Nord (PSFN) du ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada, lequel a permis de soutenir financièrement les recherches de certains Uqamiens.

Informations: Élène Levasseur de l'Institut des sciences de l'environnement (987-3000, poste 8763) et la professeure Hélène Gaonac'h, coordonnatrice de l'Observatoire du Globe de Montréal (987-3000, poste 1968).

Concert d'œuvres sonores

Des étudiants du baccalauréat en médias interactifs et du profil recherche-création en média expérimental présenteront le 2 avril, à 20h, un concert d'œuvres sonores, sono-visuelles et interactives, qui ont été sélectionnées pour le concours de bourses Sennheiser Canada en création sonore et nouveaux médias. Le jury désignera les gagnants à partir de leurs performances, qui se dérouleront dans les locaux de l'Institut Hexagram, situés au pavillon Sainte-Catherine (local V-R105), au 209, rue Sainte-Catherine Est.

À noter qu'avant le concert, dans le cadre d'un 5 à 7, des finissants du baccalauréat en médias interactifs présenteront les résultats de leurs dernières recherches et feront quelques présentations qui promettent d'être spectaculaires. Le public pourra ensuite rencontrer les étudiants et échanger avec eux.

L'UQAM

Le journal *L'UQAM* est publié par le Service des communications, Division de l'information.

Directeur des communications

Daniel Hébert

Directrice du journal

Angèle Dufresne

Rédaction

Marie-Claude Bourdon, Anne-Marie Brunet, Pierre-Etienne Caza, Claude Gauvreau

Photos

François L. Delagrange

Conception de la grille graphique

Jean Gladu, designer

Graphisme

Geneviève Ouellet

Infographie

André Gerbeau

Publicité

Isabelle Bérard

Communications Publi-Services Inc.

(450) 227-8414, poste 300

Impression

Payette & Simms (Saint-Lambert)

Adresse du journal

Pavillon Berri, local WB-5300

Téléphone: (514) 987-6177 • Télécopieur: (514) 987-0306

Adresse courriel

journal.uqam@uqam.ca

Version Web du journal

www.journal.uqam.ca/

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

ISSN 0831-7216

Les textes de *L'UQAM* peuvent être reproduits, sans autorisation, avec mention obligatoire de la source.

UQAM

Université du Québec à Montréal

Case postale 8888, succ. Centre-ville, Montréal

Québec H3C 3P8

Pour un commerce à visage humain

Marie-Claude Bourdon

«On ne peut pas accorder des droits à Mickey Mouse et ne pas en accorder à ceux qui fabriquent Mickey Mouse», ironisait récemment un activiste américain à propos des traités d'accords commerciaux. «Ces traités comportent des règles très claires en ce qui concerne la protection des investissements et de la propriété intellectuelle, mais pour ce qui est des normes du travail, cela est beaucoup moins vrai», dit Christian Deblock, professeur au Département de science

modèle», explique Michèle Rioux. Des négociateurs de Ressources humaines et Développement social Canada, qui a donné son appui au colloque, seront présents, de même que des négociateurs des États-Unis, de l'Europe et de la Nouvelle-Zélande.

Règlementation du travail

Depuis les années 90, on a commencé à introduire des normes en matière de règlementation du travail dans les accords bilatéraux et régionaux conclus entre les pays. Mais ces clauses, multiples et disparates, n'ont pas la portée

comme l'Organisation internationale du travail (OIT). «Aux États-Unis, la majorité démocrate au Congrès a forcé la renégociation des accords commerciaux avec les pays étrangers pour tenir compte des droits du travail», dit Christian Deblock. Au Canada, les accords conclus récemment avec le Pérou et la Colombie contiennent également des dispositions sur la protection des travailleurs.

«On pourrait penser, minimalement, à une entente entre les pays de l'OCDE, comme cela s'est fait pour la propriété intellectuelle, dit la professeure. Si on veut avoir un impact, il faut un minimum de convergence entre les approches et il faut viser la multilatéralité, de manière à envoyer des signaux clairs aux pays qui veulent faire partie des accords sur le commerce.»

Accusés de tenir une position protectionniste envers les travailleurs du Nord, les défenseurs de l'introduction de normes du travail plus contraignantes dans les traités commerciaux se voient aussi taxés d'impérialisme par les pays en développement. «Certains, comme le Chili, sont très ouverts, dit Christian Deblock. Mais d'autres, comme l'Inde et la Chine, s'opposent fortement aux normes qui viennent des pays du Nord.» Selon le professeur, «on doit amener les pays en développement à voir qu'il est possible de concilier le commerce, la croissance et l'amélioration des conditions des travailleurs, mais pour cela, il faut que le commerce apporte des éléments de justice.»

«Si on veut avoir un impact, il faut un minimum de convergence entre les approches»

politique et organisateur, avec sa collègue Michèle Rioux, d'*Humaniser le commerce*, un colloque international qui se tiendra les 7 et 8 avril, à l'Hôtel Omni de Montréal.

Le but du colloque, c'est de «faire une sorte de cartographie de la gouvernance globale du travail à travers le monde et de dresser un inventaire des initiatives adoptées dans ce domaine pour déterminer celles qui sont le plus efficaces et qui pourraient servir de

des règles édictées dans le domaine financier, par exemple. «On invoque la difficulté des États de s'entendre et la volonté des États du Sud de protéger leur souveraineté pour justifier le fait que de telles normes ne sont pas incluses dans les traités internationaux», explique le professeur.

Pourtant, on aurait tort, selon lui, d'ignorer ces nouvelles formes de gouvernance du travail qui apparaissent en marge des instances internationales



Photo: Denis Bernier

Christian Deblock et Michèle Rioux, professeurs au Département de science politique et organisateurs du colloque international *Humaniser le commerce*.

Des mesures incitatives

«C'est justement pour cette raison qu'il faut améliorer les accords, afin

que les pays du Sud sentent qu'ils vont en bénéficier, et non pas perdre davantage», dit Michèle Rioux. Le problème, note-t-elle, c'est que les accords sanctionnent des États alors que ce sont des entreprises qui sont responsables des conditions de travail. Mais certaines initiatives permettent de contourner ce genre de difficulté. Ainsi, un accord spécifique sur le textile conclu entre les États-Unis et le Cambodge prévoit une augmentation des quotas d'importation si les conditions de travail sont rehaussées. «C'est une manière incitative de convaincre les entreprises de s'impliquer afin que l'accord ait des effets réels», souligne la professeure.

Le colloque *Humaniser le commerce* s'inscrit dans le cadre du projet Gouvernance globale du travail, l'une des activités centrales du Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation (CEIM), dont le but est de réconcilier la libre circulation des biens et des investissements avec la promotion des normes du travail. Une cinquantaine de conférenciers sont attendus, dont Susan Aaronson, de l'Université George Washington, Richard Feinberg, de l'Université de Californie à San Diego, Carol Pier de Human Rights Watch, Richard Samans, du Forum économique mondial et James Howard, directeur de la Confédération syndicale internationale.

«Des universitaires, des négociateurs, des militants et des membres d'organisations internationales qui s'intéressent à la protection des travailleurs auront l'occasion de mettre leurs connaissances en commun lors de cet événement qui donne une excellente visibilité internationale à l'UQAM», note Christian Deblock.

PUBLICITÉ

ILS L'ONT DIT...

Sur la guerre en Afghanistan: «C'est une vue de l'esprit de penser qu'on peut régler les problèmes en quelques années. Ça me fait bien rire quand je vois des dates butoirs. Personne de sérieux ne prétend que ça va prendre moins de 25 ans pour remettre ce pays sur pied.» **Charles-Philippe David**, professeur au Département de science politique et titulaire de la Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques, *Le Devoir*, 15 mars 2008.

«Le multiculturalisme fédéral vise à renforcer le sentiment d'appartenance au Canada et à valoriser la citoyenneté canadienne. L'interculturalisme québécois vise à renforcer le sentiment d'appartenance à la nation pluraliste québécoise, à l'ensemble du peuple québécois.» **Micheline Labelle**, professeure au Département de sociologie, *Le Devoir*, 17 mars 2008.

«Les jeunes de la Révolution tranquille se sont révoltés contre les institutions ecclésiastiques qui avaient la mainmise sur différents aspects de leur vie. (...) De façon générale, cette réaction agressive est en train de se dissiper chez les jeunes, notamment parce qu'ils n'ont pas de références judéo-chrétiennes.» **Jacques Pierre**, professeur au Département de sciences des religions, *Le Devoir*, 22 mars 2008.

Dans la rue, si vous portez la kippa, une croix à votre cou ou un autre signe religieux, personne ne s'y objectera. Pourquoi est-ce que vous devriez l'enlever quand vous entrez à l'école?» **Georges Leroux**, professeur associé au Département de philosophie, *Le Devoir*, 22 mars 2008.

PUBLICITÉ

Sous le signe de l'innovation

Claude Gauvreau

Les porte-parole de l'industrie du multimédia au Québec ne cessent de le répéter. Pour se démarquer dans un univers aussi compétitif, les entreprises ont besoin d'une main-d'œuvre possédant des habiletés à la fois techniques et conceptuelles. C'est pourquoi l'École des médias de l'UQAM offre depuis 2005 un baccalauréat en médias interactifs. À celui-ci s'est ajouté, depuis l'automne dernier, une maîtrise en communication avec un profil recherche-création en média expérimental: deux programmes qui, chaque année, recrutent près de 100 étudiants.

«Nos diplômés sont très recherchés par l'industrie, rappelle Simon-Pierre Gourd, professeur à l'École des médias et responsable de la nouvelle maîtrise en média expérimental. Plusieurs créent leur propre boîte de production ou occupent des postes importants en entreprises. C'est le cas de Julie Brault, aujourd'hui directrice principale du secteur médias interactifs chez Vidéotron, d'Alexandre Parizeau, producteur de jeux vidéo chez Ubisoft, ou d'Emmanuel Sévigny, directeur de projet chez Elektratek.»

Les deux programmes d'études visent à former des concepteurs spécialisés dans la création et le traitement de contenus numériques interactifs. Ils ne s'adressent pas qu'aux mordus de l'informatique, mais à tous les jeunes qui s'intéressent à la convergence des arts, sciences et communications. «Nos étudiants proviennent de divers horizons mais apprennent tous à travailler avec des images – fixes ou animées – des sons et des algorithmes, fondements du langage des médias interactifs, explique M. Gourd. Un fil conducteur traverse l'ensemble de leur formation, celui de l'innovation.»

Des applications multiples

Il est difficile de définir les contours des médias interactifs, reconnaît le professeur. Certains chercheurs les qualifient même de «médias instables», notamment à cause de leur caractère



Photo: Denis Bernier

Simon-Pierre Gourd, professeur à l'École des médias, dans l'un des laboratoires de recherche en médias interactifs.

hybride. Chose certaine, leurs applications sont extrêmement diversifiées, depuis les jeux interactifs sur console vidéo ou en ligne, jusqu'à la conception d'interfaces et de logiciels, en passant par la création de sites Web, de performances ou d'installations, sonores et visuelles.

Certaines productions interactives demeurent associées aux domaines traditionnels de l'audiovisuel – cinéma, télévision, vidéo – tandis que d'autres s'aventurent hors des sentiers battus. «L'été dernier, lors du Festival *Juste pour rire*, une groupe de nos finissants avait imaginé des comédiens montés sur des échasses, dont les costumes portaient de petits appareils appelés «senseurs» qui réagissaient aux mouvements de la foule et les traduisaient en sons. La création de performances, d'installations et de contenus Web constituent les forces principales de nos étudiants», souligne M. Gourd.

Work in progress

Spécialiste en création sonore pour le cinéma, la télévision, la danse et le théâtre, Simon-Pierre Gourd s'intéresse notamment à l'étude psychophysiologique des émotions, en particulier à la façon dont les performeurs et les spectateurs réagissent à des contenus médiatiques musicaux, visuels et sonores. Il travaille actuellement à un

projet d'opéra, *Opéra_lité*, qui sera présenté à l'Usine C au printemps et auquel collaborent ses étudiants de maîtrise.

«Il s'agit d'une installation-performance, un *work in progress*, qui mettra en scène une performeuse-chanteuse, un conteur et un public situé au centre de l'action, explique le chercheur. Les technologies de l'expression vocale occuperont une place prépondérante et les signes psychophysiologiques des émotions de la performeuse seront captés grâce à des détecteurs placés à différents endroits sur son corps et traduits en sons. L'univers sonore sera ainsi généré par l'activité humaine et chaque représentation sera différente de la précédente.»

Cette œuvre est aussi atypique que le parcours de son auteur. Chef de l'atelier de son au Département de théâtre de l'UQAM à la fin des années 80, Simon-Pierre Gourd devient par la suite animateur pédagogique et chargé de cours au Département de communication, avant d'obtenir un poste de professeur en 2000. Il est aujourd'hui membre de l'Institut Hexagram et du Laboratoire des médias interactifs, tout en faisant son doctorat en études et pratiques des arts. «Aucune autre université que l'UQAM n'aurait pu me permettre de suivre un tel cheminement», dit-il en souriant. ●

EN VERT ET POUR TOUS

Un toit vert à l'UQAM?

Jusqu'à tout récemment, on ne trouvait pas de document détaillant la marche à suivre pour les institutions publiques désirant planter une toiture végétalisée sur des structures déjà existantes. C'est chose du passé, puisque Verdis-toit, un comité du Groupe de recherche d'intérêt public de l'UQAM (GRIP), procédera au lancement officiel de l'étude intitulée «Toitures végétales. Implantation des toits verts en milieu institutionnel. Étude de cas: UQAM», le 2 avril prochain au Centre de design, de 18h à 20h.

«L'étude dégagé des principes généraux s'appliquant à l'implantation de toits verts en milieu institutionnel», explique Kim-Duyen Nguyen, coordonnatrice du comité Verdis-toit, qui fait la promotion de diverses démarches favorisant le verdissement du campus de l'UQAM afin d'améliorer la qualité de vie et l'environnement des membres de la communauté universitaire.

C'est un étudiant à la maîtrise en sciences de l'environnement, Antoine Trottier, qui a rédigé cette étude au cours de la dernière année, en collaboration avec Odette Bélieau, directrice de l'entretien des composantes architecturales au Service des immeubles et de l'équipement, Cynthia Philippe, conseillère au développement durable à l'UQAM et Owen Rose, architecte et président du Centre d'écologie urbaine de Montréal, qui a contribué à la publication du rapport.

«On y traite des avantages, nombreux, mais aussi des désavantages et de la faisabilité de ce type de projet, précise Kim-Duyen Nguyen. On y recense des toits verts qui existent dans le monde et on y aborde des notions telles que la capacité portante des structures. Il y a aussi des schémas qui explicitent toutes les étapes menant à la réalisation d'un projet de toit vert.»

Verdis-toit espère sensibiliser le plus de gens possible lors du lancement du 2 avril, auquel ont été conviés architectes et autres spécialistes. L'étude sera en vente au coût de 20 \$ pour les étudiants et de 40 \$ pour les institutions et les entreprises, le tout servant à financer la création du Fonds Toit-Vert de l'UQAM. «La situation périlleuse que traverse l'Université nous oblige à voir à long terme, précise Kim-Duyen Nguyen, mais nous avons bon espoir que se réalise un jour un projet de toit vert à l'UQAM.»

SUR INTERNET

<http://www.verdistoit.com/>

Pierre-Etienne Caza

Photo: Centre d'écologie urbaine de Montréal



PUBLICITÉ

Spécial recherche et création → ENFANCE

UQÀM

Prenez position

31 mars 2008

«Investir dans les garderies, c'est investir dans l'avenir»

Un enfant montréalais sur trois fait son entrée à la maternelle dans un état de vulnérabilité qui pourrait compromettre son développement scolaire, sa santé et son bien-être futurs. C'est ce que révélait récemment une grande enquête réalisée par la Direction de la santé publique de Montréal. Cette vulnérabilité aurait plusieurs visages.

Pour certains, ce sont la confiance en soi et l'autonomie qui feraient défaut, alors que pour d'autres, ce serait le développement cognitif et langagier. La professeure CHRISTA JAPEL du Département d'éducation et formation spécialisées croit que les garderies peuvent favoriser le développement du langage et de la motricité, et contribuer à la socialisation des bambins avant leur arrivée à l'école. «Mais encore faut-il que ces services soient accessibles et de grande qualité», souligne celle qui a publié, avec sa collègue Nathalie Bigras, un ouvrage collectif intitulé *La qualité dans les services de garde éducatifs à la petite enfance*.

La qualité passe par la formation

En 2005, un milieu de garde sur quatre au Québec affichait une qualité de service de niveau bon, très bon ou excellent et près d'un milieu sur huit posait un risque pour la santé et la sécurité des enfants. «La situation ne s'est pas améliorée depuis, à cause notamment des compressions budgétaires, affirme Mme Japel. Les CPE dits *en installation* et en milieu familial, garderies à but non lucratif, offrent toutefois de meilleurs services que les garderies privées. Dans les CPE, les éducatrices sont plus nombreuses à avoir suivi une formation et sont mieux armées pour répondre aux besoins des enfants.»

«Un *coaching* pour la qualité» est le titre d'un projet pilote de formation sur mesure que Christa Japel a

réalisé pour des CPE situés dans les Cantons-de-l'Est. «L'objectif du programme était d'augmenter les compétences des éducatrices, lesquelles jouent un rôle central dans l'établissement d'un milieu éducatif de qualité.» L'expérience a si bien réussi que le projet a été adopté par d'autres CPE dans différentes régions. La chercheuse travaille également à former des gens qui offriront à leur tour des services de formation à des éducatrices. «La formation continue est essentielle si on veut maintenir la qualité des services dans les garderies.»

Tous les enfants devraient avoir accès à des services de garde de qualité, soutient Christa Japel. C'est bien connu, malheureusement, les enfants des milieux défavorisés sont ceux qui fréquentent le moins les services de garde. «Pour leurs parents, dépenser 7 \$ par jour pour une garderie, c'est beaucoup. Ils se débrouillent en confiant leur enfant à des parents, des amis ou des voisins. Mais la qualité du service n'est pas nécessairement au rendez-vous, poursuit-elle. Auparavant, les tarifs étaient établis en fonction des revenus des familles et les plus pauvres recevaient une aide financière. C'était peut-être plus équitable que les tarifs uniformes actuels.»

«Il faut faire comprendre aux gouvernements qu'investir dans un réseau universel de garderies à but non lucratif, c'est investir dans l'avenir.»

— Claude Gauvreau



Rehausser les apprentissages dès la petite enfance

Trois professeures de l'UQAM, **Nathalie Bigras**, **Marie-Claude Guay** et **Christa Japel** ont obtenu dernièrement des bourses de recherche du Conseil canadien sur l'apprentissage (CCA) pour des projets portant sur la petite enfance. Le Conseil, qui avait reçu 45 projets à travers le pays, pouvait octroyer six bourses et l'UQAM en a raflé trois.

- Le projet de **NATHALIE BIGRAS**, professeure au Département d'éducation et pédagogie, poursuit deux objectifs: mieux comprendre les effets à long terme de la fréquentation des services de garde en mesurant le niveau de développement des enfants de 3 ans et échanger les connaissances produites avec les milieux de pratique visés par l'étude;
- **MARIE-CLAUDE GUAY**, professeure au Département de psychologie a conçu le programme «Égalité» pour les enfants de 3 à 5 ans dont les parents proviennent de pays en développement. Le programme vise à développer les habiletés de pré-lecture et pré-écriture, l'attention et l'autorégulation des comportements, ainsi que les compétences sociales de l'enfant;
- La professeure **CHRISTA JAPEL**, du Département d'éducation et formation spécialisées, a élaboré du matériel de lecture permettant aux éducatrices dans les Centres de la petite enfance (CPE) d'enrichir le vocabulaire d'enfants issus de milieux défavorisés. Cahiers pédagogiques et livres comprenant des mots ciblés, des définitions et des jeux composent le matériel pdagogique.

Créé en 2004, le Conseil canadien sur l'apprentissage est un organisme national et indépendant, à but non lucratif, qui finance Ressources humaines et Développement social Canada. Il se consacre à la promotion et au soutien de la recherche en vue d'améliorer l'apprentissage sous tous ses aspects et dans tous les milieux.



CHRISTA JAPEL
Professeure au Département d'éducation
et de formation spécialisées

Photo: François L. Delagrange

ENFANTS IMMIGRANTS

Un tremplin pour la maternelle

Des recherches menées par une chercheuse de l'UQAM montrent que les enfants nés de parents provenant de pays en développement sont particulièrement à risque de souffrir de carences lors de leur entrée à la maternelle.

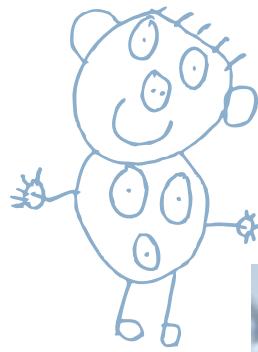


Photo : François L. Delagrange

MARIE-CLAUDE GUAY
Professeure au Département de psychologie

«En comparaison des autres enfants d'un même secteur, ces enfants souffrent, dès l'âge de trois ou quatre ans, de retards dans leur développement, que ce soit, par exemple, au niveau des mesures de fonctionnement intellectuel ou des habiletés langagières», affirme MARIE-CLAUDE GUAY, professeure au Département de psychologie.

Lorsque ces différences ont été observées, certains chercheurs ont émis l'hypothèse qu'une fois à l'école québécoise, ces enfants rattrapaient leur retard. «Mais une autre étude conduite avec des enfants de cinquième et sixième années nous a montré qu'ils présentaient les mêmes retards que les tout petits», précise la chercheuse. Selon elle, inutile de se voiler la face: certains enfants n'ont pas les mêmes chances de réussir à l'école que les autres. «On ne parle pas de l'ensemble des enfants immigrants, dit-elle, mais d'une sous-population d'enfants dont les parents proviennent de pays en développement et qui, selon nos résultats, présentent plusieurs difficultés qui permettent de prédire des problèmes d'apprentissage à l'école.»

C'est pour tenter de renverser cette situation qu'elle a mis sur pied le programme «Égalité», pour lequel elle a reçu une importante subvention du Conseil canadien de l'apprentissage. Mené en collaboration avec



l'organisme 1,2,3 GO!, ce programme vise à développer les habiletés de pré-lecture et de pré-écriture, l'attention et l'autorégulation des comportements ainsi que les compétences sociales de l'enfant.

«Les parents sont au cœur de la démarche, explique Marie-Claude Guay. Ainsi, dans une activité de lecture, le parent sera amené à stimuler son enfant pour lui faire découvrir la composition des mots par syllabes.» Le programme, qui dure 16 semaines, est conçu pour les enfants de 3 à 5 ans. Il comporte des ateliers pour les enfants et pour les parents, qui sont invités à poursuivre le travail à la maison. Les résultats seront évalués à la fin du programme afin de mesurer son impact.

Ce n'est pas l'appartenance à un groupe ethnique qui explique les difficultés des enfants immigrants, précise la chercheuse, mais bien les facteurs de risque liés à la monoparentalité, à la pauvreté, à la faible scolarisation des parents et à un réseau social extrêmement tenu. «On ne peut imaginer à quel point certains de ces parents sont isolés», dit Marie-Claude Guay. D'où la principale difficulté rencontrée depuis la mise en œuvre du programme, en janvier: «Le plus difficile, c'est de recruter des parents pour participer au projet», confie la psychologue.

— Marie-Claude Bourdon



L'apprentissage de la lecture est à la base de la réussite scolaire. Malheureusement, plusieurs enfants partent du mauvais pied et ont de la difficulté à atteindre les objectifs fixés pour la première année du primaire, qui visent la maîtrise de la reconnaissance des mots afin de lire de façon autonome.

Apprendre à lire à deux

Dans plusieurs écoles de quartiers défavorisés de Montréal, la situation est alarmante. Voilà pourquoi le professeur ÉRIC DION, du Département d'éducation et formation spécialisées, a décidé d'y tester le programme *Apprendre à lire à deux*. «Il s'agit d'une intervention qui demande peu de ressources et qui aide les élèves de façon significative», affirme-t-il.

Apprendre à lire à deux est l'adaptation francophone du programme *First-Grade PALS* (*Peer-Assisted Learning Strategies*), développé par Lynn et Douglas Fuchs de l'Université Vanderbilt à Nashville. C'est grâce au soutien financier du FQRSC qu'Éric Dion a pu compléter son postdoctorat sous leur direction et adapter leur programme.

Apprendre à lire à deux consiste en trois périodes de lecture par semaine, d'une demi-heure chacune, avec du matériel de lecture spécifiquement préparé pour l'activité. L'enseignante donne de très brèves leçons et les élèves effectuent des exercices de lecture deux par deux (un plus fort avec un plus faible). «Le jumelage est motivant pour les élèves qui s'entraident», explique Éric Dion, qui a bénéficié d'une subvention du CRSH pour entamer son expérimentation, laquelle s'est échelonnée sur deux ans, de 2005 à 2007.

Au total, 58 classes de première année du primaire des quartiers Rosemont-sud, Hochelaga-Maisonneuve, Centre-sud, Saint-Michel, Saint-Henri, Pointe-Sainte-Charles et Parc-Extension ont été assignées au hasard à l'une des trois conditions expérimentales: un groupe contrôle sans intervention, un autre participant à *Apprendre à lire à deux* et un dernier qui combinait *Apprendre à lire à deux* avec *Attention je lis !*, une activité quotidienne d'entraînement à l'attention. Des évaluations hebdomadaires et une évaluation de fin d'année ont été effectuées auprès de sept élèves de chaque classe.

Les enseignantes ont adoré l'expérience et les résultats sont concluants. Les élèves qui ont participé au programme *Apprendre à lire à deux* lisait nettement mieux que ceux du groupe contrôle. Pour les élèves les plus faibles, la combinaison de *Apprendre à lire à deux* et de *Attention je lis !* a fait une différence significative. Les résultats ont été présentés dans un colloque scientifique de pointe en lecture, celui de la *Society for Scientific Studies of Reading* et ils devraient faire l'objet d'un article d'ici quelques mois. À la demande du milieu scolaire, le professeur Dion et son équipe travaillent à une intervention similaire pour les classes de deuxième année.

— Pierre-Etienne Caza



Photo : François L. Delagrange

ÉRIC DION
Professeur au Département
d'éducation et formation spécialisées

Spécial recherche et création

→ ENFANCE

Voir pour entendre

«Parle plus fort, je n'ai pas mes lunettes.» Ce genre d'affirmation peut sembler loufoque, et pourtant, elle est tout à fait fondée. La vision joue un rôle clé dans la perception de la parole. L'illusion de McGurk l'illustre à merveille : un individu qui entend le son «aba» tout en regardant une personne prononcer «aga» croit entendre «ada». Son cerveau combine les deux messages et les amalgame, en quelque sorte.

Au Laboratoire de recherche en phonétique de l'UQAM, LUCIE MÉNARD a démontré que la vision n'intervenait pas seulement dans la perception de la parole, mais aussi dans son développement. On apprend en mimant ceux qui nous entourent. La professeure du Département de linguistique et de didactique des langues a constaté, en travaillant avec des adultes aveugles, que ceux-ci bougeaient beaucoup moins leurs lèvres en parlant que des adultes voyants. Elle travaillera prochainement avec des enfants aveugles pour voir comment leur handicap constitue un obstacle lorsqu'ils apprennent à parler.

Grâce à une subvention de la Fondation canadienne pour l'innovation, elle a équipé son laboratoire d'équipements inusités. On y trouve des capteurs de mouvement qui, une fois placés sur les lèvres, permettent d'enregistrer le mouvement de ces dernières. Également, un échographe que l'on place sous le menton pour suivre le mouvement de la langue, fonctionne selon le même principe que ceux qu'utilisent les obstétriciens pour observer le foetus *in vivo*.

Lucie Ménard a trimbalé ses équipements dans plusieurs centres de la petite enfance où elle a réalisé des expériences avec des enfants voyants. «On leur demande de prononcer certains sons et on observe comment ils placent leurs lèvres, leur langue et leurs mâchoires. Nous avons constaté qu'entre l'âge de 4 et 10 ans, il y a une évolution considérable. Il sera intéressant de comparer cette évolution chez les enfants non-voyants.»



Photo : François L. Delagrange

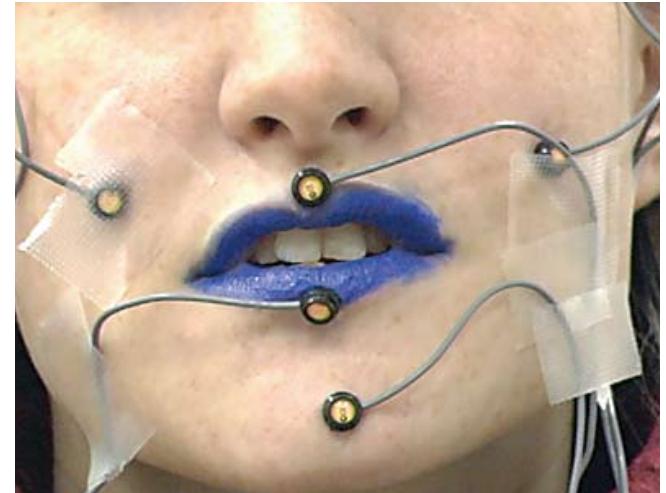
LUCIE MÉNARD

Professeure au Département de linguistique et de didactique des langues

Lucie Ménard ne croit pas que les jeunes aveugles devraient nécessairement fréquenter un orthophoniste. Elle pense toutefois que les éducateurs devraient être conscients des défis auxquels ces enfants font face. À terme, ses recherches aideront aussi les enfants voyants aux prises avec des problèmes d'élocution. Elles permettront de bâtir une base de données qui montrera, pour un son donné, comment un enfant place

normalement sa mâchoire, ses lèvres et sa langue. «Pour aider un enfant qui souffre d'un problème, il faut savoir comment les articulateurs fonctionnent en temps normal. Or, il y a très peu de données à ce sujet pour la langue française.»

— Dominique Forget



AGRESSIONS SEXUELLES CONTRE LES ENFANTS Un phénomène encore méconnu

Un sondage réalisé l'an dernier par la Fondation Marie-Vincent, en collaboration avec le Centre d'expertise en agression sexuelle Marie-Vincent, révélait que près de 70 % des Québécois sous-estiment l'ampleur des agressions sexuelles contre les enfants et que plus de la moitié ne savent pas à qui s'adresser pour dénoncer des cas d'agression.

« Bien que la population comprenne mieux qu'aujourd'hui l'importance de briser le silence, de fausses croyances persistent quant à la nature des actes posés par l'agresseur et à la réaction des enfants, sans parler de la méconnaissance des ressources », explique MARTINE HÉBERT, professeure au Département de sexologie. Une enquête récente, réalisée auprès d'un échantillon représentatif de 800 adultes québécois, indique que 22 % des femmes ont vécu une agression sexuelle avant l'âge de 18 ans, contre 10 % chez les hommes, souligne la chercheuse. De plus, près d'une victime sur cinq n'a jamais dévoilé l'agression dont elle a été l'objet et parmi les personnes l'ayant dévoilé, près de la moitié ont attendu plus de cinq ans.

Martine Hébert est membre de plusieurs équipes de recherche dont la Chaire interuniversitaire Marie-Vincent sur les agressions sexuelles envers les enfants et le Centre de recherche interdisciplinaire sur les problèmes conjugaux et les agressions sexuelles (CRIPCAS). Elle s'intéresse notamment aux conséquences des agressions sexuelles chez les enfants.

Pour des interventions personnalisées

Pourquoi certains enfants agressés sexuellement s'en tirent mieux que d'autres ou sont davantage capables de composer avec le traumatisme? Selon Mme Hébert, les profils très diversifiés des victimes ne révèlent pas l'existence d'un syndrome unique, d'où la nécessité de mieux documenter les facteurs associés à cette diversité. « Les études suggèrent que les enfants vivent différents types d'agressions et manifestent des difficultés multiples dont la sévérité varie d'un cas à l'autre, allant de l'anxiété à la dépression, des troubles somatiques aux sentiments de colère et d'agressivité, etc. ».

Martine Hébert a participé à une recherche effectuée auprès d'un groupe de 123 enfants de 7 à 12 ans (100 filles et 13 garçons), référés par la clinique de pédiatrie de l'hôpital Sainte-Justine. Les résultats montrent qu'il faut aussi tenir compte de variables autres que celles liées directement à l'agression (identité de l'agresseur, durée de l'agression, actes impliqués) pour orienter chaque enfant vers l'intervention la mieux adaptée à ses besoins. « On doit ainsi évaluer de façon détaillée l'importance des facteurs personnels, tels les stratégies d'adaptation, et familiaux (appui des parents, degré de cohésion et de conflit) », souligne-t-elle.

Mme Hébert a également travaillé de concert avec des chercheurs américains qui ont développé une approche thérapeutique particulièrement efficace, la seule dans le domaine pour laquelle on dispose de données probantes, précise-t-elle. « Ils sont venus à Montréal pour former les intervenants du Centre d'expertise en agression sexuelle Marie-Vincent. Une subvention des Instituts de recherche en santé du Canada va nous permettre de documenter l'impact de cette approche auprès des enfants qui consultent le centre. Crée en 2005, le centre est un leader dans le développement d'interventions visant à venir en aide aux jeunes victimes et à leur famille. »

— Claude Gauvreau



MARTINE HÉBERT

Professeure au Département de sexologie

Spécial recherche et création

→ ENFANCE

Une approche ludique pour initier les jeunes à l'art

Il existe différentes façons d'initier les élèves du primaire au monde de l'art. La professeure MONIQUES RICHARD, de l'École des arts visuels et médiatiques, a développé au fil des ans une « pédagogie du projet artistique » qui fait appel à l'ensemble des matières scolaires.

Il s'agit pour les enseignants de choisir un thème – une proposition dans le jargon artistique – à partir duquel les élèves doivent non seulement développer leurs connaissances et leurs habiletés en art, mais aussi en français, en sciences humaines, en sciences naturelles, en mathématiques, etc. « C'était l'application des compétences transversales bien avant l'avènement de la réforme », souligne Mme Richard.

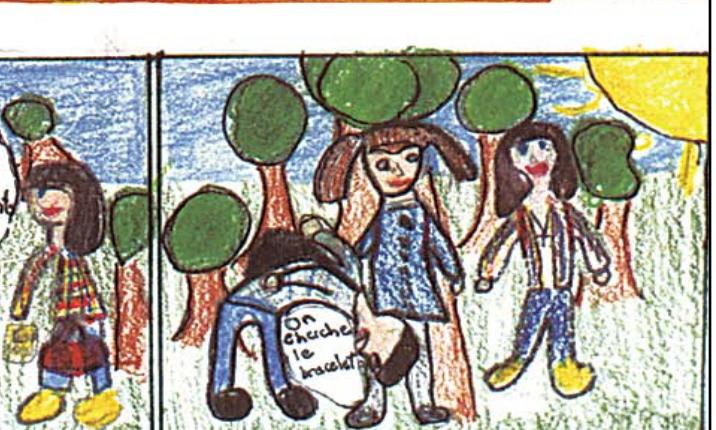
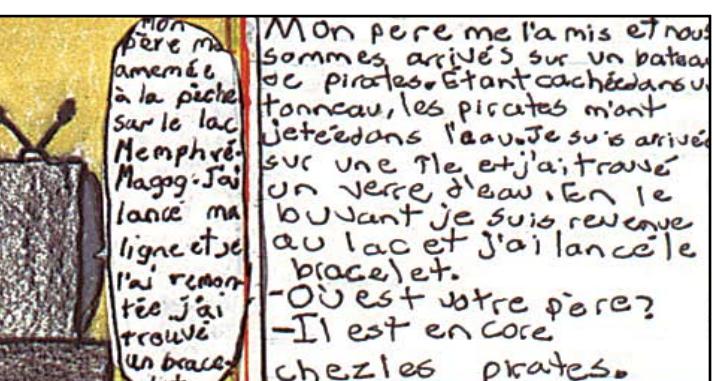


d'éveil à la réflexion critique sur l'art, des sorties culturelles et d'élaborer des projets de création individuels ou collectifs. Le défi de Moniques Richard a été de transposer la pédagogie du projet artistique à l'enseignement régulier, plus contraignant en termes de périodes allouées à l'enseignement des arts. Elle y est parvenue en réduisant le processus à trois phases: l'exploration d'une proposition, l'élaboration d'un projet, puis sa diffusion.

Grâce à une subvention du CRSH, plusieurs stagiaires et étudiants de deuxième et troisième cycles sous sa supervision ont accompagné les enseignants qui souhaitaient tenter l'expérience, tant au primaire qu'au secondaire. Cela a bien fonctionné, à tel point que Moniques Richard a par la suite mis sur pied trois propositions: « Culture populaire et identité permutable », « Corps + machine » et « Corps et fictions technologiques ». Pour chacune, elle a invité les enseignants qui le désiraient à développer des projets avec leurs élèves, puis à les lui soumettre. Des artistes ont également participé à ces projets, qui ont donné lieu à des expositions, notamment à la Galerie de l'UQAM et au Centre des sciences de Montréal. L'un des ouvrages de la chercheuse, *La culture populaire chez les jeunes* (Presses de l'Université du Québec), regroupe quelques-uns de ces projets, images à l'appui.

« La pédagogie du projet artistique est une approche ludique qui permet aux élèves de se sensibiliser à la démarche artistique, d'exercer graduellement leur autonomie et de développer leur sens critique », conclut Moniques Richard, qui poursuit actuellement ses travaux auprès d'enfants autistes.

— Pierre-Etienne Caza



Les loisirs, projet de bande dessinée, élèves de 5^e et 6^e années
École Les Petits Castors, 1998.



MONIQUES RICHARD
Professeure à l'École des arts visuels et médiatiques

Photo : François L. Delagrange



Les milieux de vie, projet de cueillette, élèves de maternelle, 1^{re} et 2^e années
École Les Petits Castors, 1997.

Le Cœur des sciences sous surveillance

Dominique Forget
Collaboration spéciale

Ceux qui mettront les pieds au Cœur des sciences les 9 et 10 avril prochain n'ont qu'à bien se tenir. Leurs allées et venues seront scrutées à la loupe par un arsenal d'équipements de surveillance, à la fine pointe de la technologie. Prise d'empreintes digitales, reconnaissance faciale, lecture de l'iris et de la rétine, reconnaissance de la voix; rien ne leur sera épargné. Soyez sans crainte, personne ne sera fiché et les données ne seront pas croisées avec celles d'un quelconque service de renseignement. Cet environnement digne du dernier James Bond sera recréé dans une ambiance strictement ludique et conviviale. L'événement *Citoyens sous surveillance. Du défi scientifique à l'enjeu éthique* veut amener les participants – étudiants, professeurs et grand public – à s'interroger sur les technologies de surveillance et leur impact sur leur vie privée.

«Les gens connaissent peu de choses sur les systèmes employés par les gouvernements ou les compagnies privées pour recueillir de l'information à leur sujet», souligne Benoît Gagnon, un étudiant au doctorat à l'École de criminologie de l'Université de Montréal qui collabore régulièrement à la Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques. «Même quand ils sont au courant, ils se sentent peu concernés, jugeant qu'ils ne peuvent rien aux mécanismes de sécurité déployés. Pourtant, il s'agit de leurs données personnelles.» Le chercheur ne se prononce pas en faveur ou contre la surveillance. Avant tout, il veut lancer le débat.

Inspecteur gadgets

Il semble que ce ne soit qu'une question de temps: on veut intégrer des puces RFID (*radio frequency identification*) aux passeports et aux permis de conduire. À peine plus grandes et plus épaisses qu'un timbre-poste, ces puces permettraient aux douaniers et aux policiers de récupérer les informations qui y sont stockées et d'en



Photo: François L. Delagrange

Benoît Gagnon

inscrire de nouvelles. Tout cela à distance, en communiquant avec la puce par radio. Ce gadget soulève nombre de craintes, en lien notamment avec le vol d'identité. Imaginez qu'un petit malin arrive à pirater le système pour lire à distance votre date de naissance, votre nationalité, votre adresse et toute autre information stockée sur la puce. «Les données informatisées ne sont jamais sécurisées à 100 %», signale Benoît Gagnon. Pas besoin d'un crack de l'informatique pour les mettre en péril. L'automne dernier, les autorités fiscales britanniques ont perdu des CD-Rom sur lesquels étaient inscrites les données de 25 millions d'habitants, la moitié de la population du pays!

Le recours aux nouvelles technologies par l'entreprise privée n'est guère plus rassurant. Wal-Mart songe à intégrer des puces RFID aux vêtements qu'elle met en marché. Étant donné qu'elles seraient cachées dans les coutures du vêtement, votre présence serait détectée par les lecteurs de l'entreprise chaque fois que vous entreriez dans un magasin habillé d'un vêtement de la maison. Une fiche à votre sujet apparaîtrait aussitôt à l'écran. Elle recenserait vos derniers achats, question d'aider les vendeurs à cibler vos goûts et à vous proposer des articles qui répondent à vos attentes.

C'est sans parler de la biométrie (qu'on veut implanter dans les aéroports) et qui vise à récolter et à vérifier

des informations intimement liées au corps humain comme les motifs qui tapisse l'iris ou la géométrie de la main et des doigts, déjà en usage à l'entrée du Centre sportif de l'Université de Montréal. L'utilisation d'ADN à des fins d'identification, bien qu'elle ne soit pas au point, ne devrait pas tarder. Qui aura accès à toutes ces données? Combien de temps seront-elles conservées en banque pour garder la trace de votre passage quelque part? La multiplication des données est-elle vraiment utile pour promouvoir la sécurité et lutter contre le terrorisme?

Improvisation et débat

Les deux journées au Cœur des sciences seront ponctuées de courtes présentations d'une vingtaine de minutes qui amèneront les participants

à réfléchir à ces questions. Le jeudi soir, l'anthropologue Serge Bouchard prononcera une conférence de plus grande envergure sur le thème *La peur dans l'histoire*.

Les organisateurs ont prévu une foule d'autres activités originales, voire inusitées. Le mercredi 9 avril, à 18h, la Ligue d'improvisation de l'UQAM se livrera à un match entièrement inspiré des questions de sécurité et de surveillance. La joute sera suivie d'un bar des sciences où le public sera invité à débattre avec Benoît Gagnon et deux autres experts du domaine: Benoît Dupont, professeur de criminologie à l'Université de Montréal, et Raymond D'Aoust, commissaire adjoint à la protection de la vie privée du Canada. Le thème: saurons-nous surveiller ceux qui surveillent?

Également au programme, le

lancement d'un avis préparé par la Commission de l'éthique de la science et de la technologie (CEST), intitulé *Viser un juste équilibre: un regard éthique sur les nouvelles technologies de surveillance et de contrôle à des fins de sécurité*. Pendant près d'un an et demi, un groupe d'experts s'est réuni grâce à l'initiative de la Commission pour réfléchir à l'impact que peuvent avoir les technologies de surveillance sur l'autonomie des citoyens. «Une des recommandations du comité est de favoriser la tenue de forums d'information et de consultation publique», dévoile Édith Deleury, présidente de la CEST. «L'événement public à l'UQAM est un premier pas.» L'événement est ouvert à tous et l'entrée est libre.

SUR INTERNET

www.coeurdesciences.uqam.ca

SUR LE BOUT DE LA LANGUE

'Scusez !

Vous entrez en vitesse dans l'ascenseur au moment où les portes se ferment et lancez un «'scusez» aux personnes qui vous entourent. Dans votre élan de politesse, vous commettez une faute de français. Laquelle?

Avant tout, il faudrait prononcer l'ensemble des sons, «èkscusé», mais, surtout, il faudrait utiliser le verbe avec son complément obligatoire: «excusez-moi». Si certains verbes (intransitifs) ne prennent pas de complément obligatoire (*je dors, je marche*), d'autres (transitifs) doivent être accompagnés d'un complément (*j'excuse quelqu'un, j'aime quelque chose*). Certains verbes présentent une grande variété de constructions et peuvent être employés transitivement ou intransitivement (*je parle à quelqu'un ou je parle fort*), mais variété n'est pas synonyme de liberté totale. Voici quelques constructions du verbe excuser, qui, comme vous le constaterez, est toujours accompagné d'un complément:

- Le sujet de excuser est différent du complément direct

Quelqu'un excuse quelqu'un d'autre: *Excusez-moi/ Je vous prie de m'excuser.*

Quelqu'un excuse quelqu'un d'autre de quelque chose: *Excusez-moi de vous avoir bousculé.*

Quelqu'un excuse quelqu'un d'autre pour quelque chose: *Excusez-moi pour mon retard.*

- Le sujet de excuser est identique au complément direct (le pronom personnel réfléchi)

Quelqu'un s'excuse: *Je m'excuse.*

Quelqu'un s'excuse d'avoir fait quelque chose: *Je me suis excusé de les avoir bousculés.*

Quelqu'un s'excuse de quelque chose: *Je me suis excusé de ma maladresse.*

Quelqu'un s'excuse pour quelque chose: *Je me suis excusé pour mon retard.*

L'Académie française et le *Petit Robert* condamnent la construction «je m'excuse», contrairement au *Bon usage*. Pourtant, comme le soulignent Grevisse et Goosse, *s'excuser* veut dire «présenter ses excuses». Par conséquent, dire «je m'excuse» signifie simplement «je présente mes excuses», et non «je me pardonne à moi-même». Il n'y a donc pas de problème de sens associé à cette construction. La condamnation est pourtant répandue et souvent maintenue.

Avec la collaboration de Sophie Piron, professeure au Département de linguistique et de didactique des langues

PUBLICITÉ

L'extraordinaire courage de Stéphane Braney

Pierre-Etienne Caza

C'est en plongeant dans une piscine que Stéphane Braney s'est littéralement cassé le cou, à l'âge de 27 ans. Père d'une fillette de trois ans et demi, il apprenait quelques jours plus tard que sa conjointe était enceinte. Aujourd'hui, 14 ans après cet accident qui l'a rendu tétraplégique, il est à la tête d'un cabinet-conseil en administration, en plus d'être commissaire au développement économique au Centre local de développement d'Argenteuil et conseiller municipal de la ville de Lachute, rien de moins! M. Braney est le lauréat du Prix Reconnaissance UQAM 2008, décerné par la TÉLUQ pour son implication dans son milieu, son courage, son attitude positive et sa ténacité.

«Je suis très heureux de cet honneur, mais ce que j'accomplis n'est pas exceptionnel, ce n'est que mon quotidien», assure Stéphane Braney, qui était fonctionnel à peine six mois après son accident. «J'ai eu beaucoup d'aide de ma famille, de mes amis et de mon ex-employeur, qui m'ont permis d'acheter le matériel nécessaire et d'emménager dans une maison adaptée», souligne-t-il.

Modeste, il effleure à peine la force de caractère hors du commun qui lui a permis de surmonter ces nouveaux défis, à commencer par la maîtrise de son fauteuil roulant motorisé, qu'il dirige avec son appui-tête. «Je n'ai rien à envier à Schwarzenegger quant aux muscles du cou», dit-il en riant. Il a également appris à manier



Photo: François L. Delagrange

Stéphane Braney, lauréat du prix Reconnaissance UQAM 2008 décerné par la TÉLUQ.

le bâton buccal, avec lequel il peut taper sur un clavier d'ordinateur ou de téléphone. «Au début, je rageais souvent et j'envoyais valser le bâton, mais j'ai fini par maîtriser la technique», se rappelle-t-il. Aujourd'hui, il bat Tiger Woods au Playstation! «J'ai choisi d'agir plutôt que de subir et ça a fait toute la différence», dit-il aux jeunes qu'il rencontre à l'occasion de conférences dans les écoles et les hôpitaux.

Un homme occupé

«Les gens de la TÉLUQ m'ont bien soutenu tout au long de mes études», tient à préciser Stéphane Braney, qui était directeur d'une succursale de centre de rénovation avant son accident. Il a d'abord complété un certificat en administration, en 2001, avant

de poursuivre et d'obtenir un baccalauréat en administration des affaires, en 2005. Il s'est aussi impliqué au sein de l'association étudiante, puis au sein du conseil d'administration de l'institution. «J'ai recommandé la TÉLUQ à plusieurs personnes depuis mon passage, dit-il, et je compte m'y réinscrire pour compléter mon DESS en finance d'entreprise, que j'avais interrompu faute de temps.»

Stéphane Braney est un homme occupé. Après ses études, il a mis sur pied Braney et associés, un cabinet-conseil en administration. «Je suis consultant en management, explique-t-il. Je m'occupe autant de démarrage d'entreprise que d'expansion, de redressement, de formation et de coaching.» Membre de l'Ordre des administrateurs agréés, il siège au conseil de plusieurs organismes et il est actuellement consultant pour le Centre local de développement de sa région.

Il fête cette année les dix ans de la Fondation qui porte son nom. Celle-ci fait la promotion du respect des personnes à mobilité réduite et aide certaines d'entre elles en achetant les équipements nécessaires à leur maintien à domicile. «On ne veut pas se substituer au système, mais simplement donner un coup de main aux gens, explique M. Braney. Ce n'est pas tout le monde qui a la chance d'être épaulé comme je l'ai été.»

Une implication totale

En 2005, l'année de son admission au Cercle d'excellence de l'Université

du Québec, Stéphane Braney s'est présenté comme conseiller municipal à Lachute. Au début de la campagne électorale, en septembre et en octobre, il allait rencontrer les gens dans leur entrée de garage. Quand le froid s'est mis de la partie, il s'est rabattu sur le téléphone, le jour, le soir et les fins de semaine. «J'ai pris le pouls des citoyens de mon quartier, qui avaient tous mon numéro de cellulaire pour me joindre, même le samedi et le dimanche matin, raconte-t-il. Et c'est encore comme ça! Quand je m'implique, je m'implique totalement.»

Élu avec 67 % des voix, Stéphane

Braney est devenu le premier conseiller municipal tétraplégique au Québec. «Je participe aux travaux d'une dizaine de comités et j'adore ça», dit-il.

Ses parents, qui habitent avec lui depuis 1997 et qui sont retraités, l'accompagnent dans ses déplacements professionnels. «Ils ont mis leur vie de côté pour que je puisse vivre la mienne», dit-il, reconnaissant. Sa fille est désormais âgée de 16 ans et son fils a 13 ans. «Je chéris chacun des moments passés en leur compagnie, conclut-il. La vie est fragile, je suis bien placé pour le savoir.»

Jozée Sarrazin, dans les abysses

Pierre-Etienne Caza

«Je conserve d'excellents souvenirs de l'UQAM, particulièrement de mes cours sur le terrain en écologie. C'est de là que me vient le plaisir du travail intensif en équipe, que je retrouve lorsque je vais en mer», raconte Jozée Sarrazin, océanographe, chercheuse et chef de mission à l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer), à Brest, en France. La Faculté des sciences lui décerne son prix Reconnaissance UQAM 2008 pour son rayonnement international, l'excellence de son travail scientifique et ses grands talents de vulgarisatrice.

Jozée Sarrazin a eu un coup de cœur pour la mer à 14 ans, lors d'un voyage à Virginia Beach, mais elle était loin de se douter qu'elle se retrouverait quelques années plus tard en plein milieu de l'océan, à plus de 2 500 mètres de profondeur! Diplômée du baccalauréat en biologie de l'UQAM, elle s'est inscrite à la maîtrise en océanographie à Rimouski, où elle a étudié la zone de balancement des marées. «Je partais avec ma pelle, mon seau et mes bottes jaunes, je ramassais des clams que je disséquais et analysais», se rappelle-t-elle.



Photo: François L. Delagrange
Jozée Sarrazin, lauréate du Prix Reconnaissance UQAM 2008 décerné par la Faculté des sciences.

très spectaculaire.»

Grâce aux contacts du professeur Juniper, elle a pu participer à une mission dans un sous-marin scientifique américain. «J'étais impressionnée parce qu'on descendait à 2 600 mètres de profondeur, se rappelle-t-elle. C'était tellement différent de toutes les images que j'avais vues jusque-là. La

PUBLICITÉ

LUNDI 31 MARS

Chaire C.-A.-Poissant de recherche sur la gouvernance et l'aide au développement

Débat: «Reconfiguration politique et citoyenneté locale en Amérique latine», de 12h30 à 13h45. Conférenciers: Charmain Lévy, professeure, UQO; Patricia Martin, professeure, UdeM, etc. Pavillon Hubert-Aquin, salle A-1715.

Renseignements: Suzie Boulanger (514) 987-3000, poste 2462 poissant@uqam.ca www.poissant.uqam.ca

Chaire UNESCO d'étude des fondements philosophiques de la justice et de la société démocratique

Conférence: «Société du savoir, néoténie et université», de 18h à 20h. Conférencier: Michel Jébrak, UQAM; animateur: Jean-Pierre Beaud, vice-doyen à la recherche, Faculté de science politique et de droit, UQAM. Pavillon Athanase-David, salle D-R200.

Renseignements: Josiane Boulad-Ayoub (514) 987-3000, poste 3252 r14410@er.uqam.ca www.unesco.chairephilo.uqam.ca

MARDI 1^{er} AVRIL

Chaire de tourisme Transat de l'ESG UQAM

Les Gueuletons touristiques: «Tendances, opportunités et défis pour l'hôtellerie d'aujourd'hui», de 12h à 13h45. Conférencier: Thomas Cullen, Ph.D., professeur associé à l'Université Cornell, à la Hong Kong Polytechnic University et au ESSEC de Paris; Pavillon Athanase-David, salle D-R200.

Renseignements: Élise Parent (514) 987-3000, poste 2277 parent.elise@uqam.ca www.chairedetourisme.uqam.ca/fr/info/inscription.asp

CELAT (Centre interuniversitaire d'études sur les lettres, les arts et les traditions)

Conférence: «La mise en scène de l'Histoire dans le cinéma d'Atom Egoyan», de 12h30 à 14h. Pavillon 279 Ste-Catherine Est, salle DC-2300.

Renseignements: Caroline Désy (514) 987-3000, poste 1664 desy.caroline@uqam.ca www.celat.ulaval.ca

MERCREDI 2 AVRIL

Faculté des sciences humaines

Conférence: «Entre l'auréole, le voile et la flamme: les métamorphoses corporelles du Prophète dans des manuscrits enluminés arabes, persans et turcs, du XIV^e au XIX^e siècle», de 12h45 à 13h45.

Conférencière: Olga Hazan, professeure associée, UQAM. Pavillon J.-A.-DeSève, salle DS-1950.

Renseignements: Olga Hazan (514) 987-4111 hazan.olga@uqam.ca www.figuration.org

Conseil étudiant du programme en Animation et recherche culturelles

Spect'arc 2008, de 18h30 à 23h. Hors campus, salle Café Campus, 57, rue Prince-Arthur Est, Montréal.

Renseignements: Marie-Pier Marineau Lavoie ou Mia Guillemette (514) 987-3000 poste 7733 spectarc2008@hotmail.fr www.spectarc.com

JEUDI 3 AVRIL

Chaire de recherche du Canada en mondialisation, citoyenneté et démocratie

Conférence: «Noir Canada: pillage, corruption et criminalité en Afrique», de 12h30 à 14h.

Par Alain Deneault, chercheur associé à la Chaire MCD-UQAM. Pavillon Hubert-Aquin, salle A-5020.

Renseignements: Pierre-Paul St-Onge (514) 987-3000, poste 4897 st-onge.pierre-paul@uqam.ca www.chaire-mcd.ca

Le Groupe d'Etudes Psychanalytiques Interdisciplinaires (GEPI)

Lancement du livre de Louise Grenier: *Les violences de l'autre. Faire parler les silences de son histoire*, de 17h à 19h. Pavillon J.-A.-DeSève, salle DS-1950.

Renseignements: Valérie Bouchard 514 987-4184 bouchard.valerie.4@courrier.uqam.ca www.unites.uqam.ca/gepi/

VENDREDI 4 AVRIL

CIRST (Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie)

Conférence: «Reproduction et mort de la population mexicaine: calculs statistiques et normes hygiéniques à

la fin du XIX^e siècle», de 12h30 à 14h.

Conférencière: Laura Charazo Garcia, École polytechnique de Mexico.

Pavillon Thérèse-Casgrain, salle W-3235.

Renseignements: Marie-Andrée Desgagnés (514) 987-4018 cirst@uqam.ca www.cirst.uqam.ca

LUNDI 7 AVRIL

CEIM (Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation)

Colloque international: «Humaniser le commerce», jusqu'au 8 avril, de 9h30 à 18h.

Hors campus, salle Hotel Omni, 1050, Sherbrooke Ouest, Montréal. [Voir article à la page 3]

Renseignements: Lysanne Picard (514) 987-3000, poste 3910 ceim@uqam.ca www.ggt.uqam.ca

MARDI 8 AVRIL

CELAT (Centre interuniversitaire d'études sur les lettres, les arts et les traditions)

Conférence: «L'art rupestre du Bouclier canadien dans le contexte de son paysage sacré», de 12h30 à 14h.

Pavillon 279 Ste-Catherine Est, salle DC-2300.

Renseignements: Caroline Désy (514) 987-3000, poste 1664 desy.caroline@uqam.ca www.celat.ulaval.ca

Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques

Conférence: «La MINUAD: Un fond d'espoir sous forme de déception», de 18h30 à 20h30.

Plusieurs conférenciers. Pavillon Judith-Jasmin, salle des Boiseries (local J-2805).

Renseignements: Linda Bouchard (514) 987-6781 chaire.strat@uqam.ca www.dandurand.uqam.ca

PUBLICITÉ

Formulaire Web

Pour nous communiquer les coordonnées de vos événements, veuillez utiliser le formulaire à l'adresse suivante:

www.evenements.uqam.ca

10 jours avant la parution du journal.

Prochaines parutions :

14 et 28 avril 2008.

► Suite de la page 6

perspective en trois dimensions permet de saisir beaucoup plus de choses.»

Après avoir remporté le concours de vulgarisation scientifique de l'AC-FAS, Jozée Sarrazin a réalisé des films vidéo et un CD-ROM interactif sur les écosystèmes extrêmes, de même qu'une tournée multimédia à travers les musées du Québec. Elle a aussi publié un livre de contes pour enfants racontant la vie d'un petit sous-marin téléguidé, rédigé après l'obtention de son postdoctorat de la Woods Hole Oceanographic Institution, au Massachusetts. «Le côté scientifique est très sérieux, dit-elle. La vulgarisation me permet de sortir de cet univers et de partager ce que je fais avec les gens.»

C'est dans cet esprit qu'elle a participé à l'élaboration de l'événement «Nuit des Abysses», à titre de chef d'une mission au sud des Açores, en 2006. «L'idée était de faire une transmission en direct du fond de l'océan Atlantique», explique la chercheuse, en poste au Département Études des écosystèmes profonds de l'Ifremer, depuis 2002. Tandis qu'elle et son équipe captaient des images à bord du sous-marin, des scientifiques expliquaient aux invités présents à l'Ifremer, parmi lesquels plusieurs enfants, ce que sont les sources hydrothermales et l'environnement des grands fonds. Le tout a été capté et diffusé sur TF1 et France2, en plus de faire l'objet d'un reportage de l'émission culte *Thalassa*, un maga-

zine télévisé consacré à la mer. «Nous sommes même cités dans la *Politique maritime de la France* comme un bel exemple de vulgarisation scientifique», souligne-t-elle fièrement.

Jozée Sarrazin est heureuse du prix qu'on lui remettra en mai prochain, mais ne cache pas sa surprise. «Pourquoi moi? demande-t-elle. Je ne me considère pas comme une grande scientifique. Il y a plein de gens qui le méritent en science. En revanche, je sais que tous les ingrédients sont réunis pour éveiller l'intérêt des gens: c'est loin au fond des mers, c'est vivant et c'est techno. Ça fait rêver!» ●

SUR INTERNET

www.diplomes.uqam.ca

Omnivox, un outil de consultation démocratique

Claude Gauvreau

Le téléphone de Johanne Fortin, directrice du Secrétariat des instances, a beaucoup sonné ces derniers temps. «J'ai reçu plusieurs appels de professeurs et d'étudiants qui voulaient recourir à Omnivox pour l'élection de leur directeur de département ou pour le vote de grève dans leur association», raconte-t-elle. Depuis son implantation en 2004, ce système de votation suscite, en effet, de plus en plus d'intérêt à l'Université.

L'UQAM a été la première université québécoise à acquérir le système de votation Omnivox, que tout le monde décrit comme étant simple, efficace et sécuritaire, rappelle Mme Fortin. «Omnivox est une sorte de boîte de scrutin électronique facilement accessible sur le site Internet de l'Université et intégrée à son système de gestion de l'information. Auparavant, les gens recevaient leur bulletin de vote par la poste, opération qui était très coûteuse. Nous sommes passés du courrier postal au système téléphonique Votel, puis à Omnivox.»

La procédure est simple. Pour voter, les professeurs, chargés de cours, cadres et employés de soutien n'ont qu'à entrer leur numéro matricule et leur numéro d'identification personnel (NIP). Les étudiants, quant à eux, doivent inscrire leur code permanent

et leur NIP. «Omnivox est un outil en constante évolution, au service de la communauté, souligne Johanne Fortin. Le Service de l'informatique et des télécommunications (SITEL) a travaillé à l'implantation d'un système convivial qui garantit la confidentialité. En période de consultation, il est accessible de partout dans le monde, 24 heures sur 24, sept jours par semaine.»

Différents types de consultation

La technologie Omnivox, dont l'utilisation est régie par le Règlement no 3 de l'Université sur les procédures de désignation, peut servir pour différents types de consultations auprès de différents groupes de personnes : consultation pour la désignation du recteur, d'un vice-recteur, d'un doyen de faculté, de représentants étudiants au conseil d'administration de l'Université, etc. Les personnes habilitées à voter ne sont pas les mêmes selon le type de scrutin. On peut même utiliser le système pour tenir un référendum ou un sondage.

Actuellement, Omnivox n'est pas utilisée pour des scrutins au sein de petits groupes de personnes et ne se substitue pas aux outils de consultation traditionnelle, comme les assemblées générales, observe Mme Fortin. «L'UQAM n'oblige aucun groupe à tenir un scrutin électronique à l'aide



Photo: François L. Delagrange

Johanne Fortin, directrice du Secrétariat des instances.

d'Omnivox. Cela dit, une association étudiante facultaire pourrait théoriquement utiliser Omnivox pour la tenue d'un vote ou d'une élection, si elle en manifestait la volonté.»

Participation grandissante

Johanne Fortin croit aux vertus démocratiques d'Omnivox et constate que sa popularité est grandissante. Ainsi,

l'ensemble de la population étudiante de l'UQAM a été consultée à deux reprises depuis l'implantation d'Omnivox. En 2004, 377 étudiants avaient voté pour la désignation de leurs représentants au conseil d'administration de l'Université. En février dernier, ils étaient 2 246 à se prononcer lors du référendum sur la cotisation automatique non obligatoire (CANO) pour

financer les grands groupes étudiants. Par ailleurs, 397 professeurs, sur 1 100 environ, se sont prévalu récemment de leur droit de vote lors du scrutin pour désigner le vice-recteur à la Vie académique, alors que 314 avaient participé à la consultation de septembre 2005 pour le renouvellement du mandat de la vice-rectrice à la Vie académique et vice-rectrice exécutive, Mme Danielle Laberge.

La technologie Omnivox, rappelons-le, a été entièrement développée au Québec par la compagnie Skytech Communications, en étroite collaboration avec le milieu de l'éducation. Chaque année, plus de 200 000 étudiants et 15 000 enseignants et autres membres du personnel des collèges et universités du Québec l'utilisent parce qu'elle leur permet d'épargner temps et déplacements et d'avoir accès à une foule de services : admission, inscription, modification d'horaire, résultats scolaires, paiement en ligne, etc.

Les possibilités offertes par ce système sont multiples, soutient Mme Fortin. «Rien n'interdit d'imaginer que l'on puisse trouver un jour sur la page Web d'Omnivox un forum de discussions sur un sujet donné, ou des capsules vidéo présentant les programmes de candidats à un poste électif.»

PUBLICITÉ